

**REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE**

Du jeudi 9 juillet 2026 à 09h00

Salle du conseil - Site de Saint Vincent Lannouchen

Personnes présentes :

Estelle RIBEREAU

Marc MORIN

Marion FLOC'H

Jérémy LAVIEC

Virginia MAZE

Michelle CREACH

Virginie KERBRAT

Claire BOURVEN

Appoline YEOMAN

Justine ROLLAND

Audrey BEGEL

Questions CGT

Questions transversales

- 1) Pouvez-vous mettre les coordonnées téléphoniques de chaque site en bas de la page d'accueil du site internet de la fondation, afin d'éviter que tous les appels arrivent à Roscoff ?**

Réponse Direction :

Afin de préserver la lisibilité de la page d'accueil, les numéros de téléphone de chaque site n'y sont pas affichés. Il convient de cliquer sur la carte du site souhaité pour accéder à son numéro de téléphone.

- 2) Avez-vous régularisé la situation des salariés qui ont fait la demande des CP acquis en période d'arrêt maladie ? Nous constatons que certaines situations ne sont toujours pas réglées.**

Réponse Direction :

La régularisation a été effectuée pour l'ensemble des salariés, à l'exception de trois personnels, dont la situation sera régularisée très prochainement. Les courriers de confirmation sont adressés aux salariés au fur et à mesure.

- 3) Les primes d'astreintes sont-elles maintenues lors des arrêts maladie et mi-temps thérapeutiques ?**

Réponse Direction :

L'organisation des astreintes est réalisée de manière concertée avec les professionnels prenant en compte leurs disponibilités et la nécessité de continuité des activités.

Il nous semble préférable d'éviter la réalisation d'astreintes pour les salariés en mi-temps thérapeutique mais nous sommes bien entendu favorables à un échange avec les salariés concernés pour apprécier leur situation.

- 4) Comment expliquez-vous que tous les salariés n'aient pas la même information concernant la dématérialisation du bulletin de salaire ?**

Réponse Direction :

La NI 26.144 précise que les salariés ne souhaitant pas la dématérialisation des bulletins peuvent s'y opposer par mail ou par courrier. La demande est à adresser à ressources.humaines@ildys.org.

- 5) Les distributeurs marguerites sont-ils toujours alimentés sur Roscoff ? Ce dispositif est-il déployé sur les nouveaux sites ?**

Réponse Direction :

Les distributeurs marguerites sont mis à disposition par la Fondation et sont toujours alimentés sur le site de Roscoff. Les sites sur lesquels sont installés ces distributeurs ont été identifiés lors des Négociations Annuelles Obligatoires.

- 6) Quand est-il sur le temps habillage et déshabillage sur les sites brestois ?**

Réponse Direction :

Le temps d'habillage et de déshabillage est mis en place sur les EHPADs de Brest. Les autres sites brestois sont en cours d'organisation sur le sujet.

- 7) Pourquoi les salariés n'ont plus accès aux PV du CSE sur l'intranet ? (Dernier en date de mars 2025)**

Réponse Direction :

La mise à jour des Procès-Verbaux du CSE sur l'intranet a été réalisée.

- 8) Pouvez-vous mettre à jour les coordonnées pour le dispositif co-reso sur l'espace salarié d'intranet car la note d'information date de 2021 et le numéro de l'assistante sociale n'est plus attribué ?**

Réponse Direction :

L'information figurant sur l'espace intranet est modifiée. Nous rappelons qu'une note d'information est publiée environ tous les 3 mois avec les dates des prochaines permanences ainsi que les coordonnées de l'assistante sociale.

- 9) Les IDEC, ont-ils accès responsable sur l'intranet ?**

Réponse Direction :

Les droits d'accès réservé pour les IDEC avec les responsables de site.

10) Qui est en charge d'enlever le sable qui est sur le trajet de la plage et des places de parking en face du Bâtiment 6 sur le site de Roscoff ?

Réponse Direction :

Les services techniques sont en charge d'enlever le sable qui se trouve sur le trajet de la plage et des places de parking. Trois interventions ont été réalisées depuis le mois de mai. Une nouvelle intervention est prévue ces prochains jours.

11) Les élus et salariés n'ont pas accès à tous les accords sur l'intranet. (erreur 404 not found) Quand comptez-vous faire le nécessaire ?

Réponse Direction :

Cette problématique est en cours de traitement. L'accès « salarié » est fonctionnel et contient les mêmes accords.

12) Pouvez-vous installer un miroir sur le pignon du CSE et des locaux syndicaux sur le site de Roscoff afin de faciliter la sortie du parking ?

Réponse Direction :

Afin de faciliter la sortie du parking, un miroir va être installé sur le pignon du local CSE et des locaux syndicaux sur le site de Roscoff.

13) Pouvez-vous installer une corde qui bloque l'accès aux tables de pique-nique avec un panneau accès privé sur le site de Roscoff ? Les salariés ne trouvent pas de table car c'est utilisé de plus en plus avec les touristes.

Réponse Direction :

Une signalétique sera installée près des tables de pique-nique.

Questions Pôle Sanitaire

- 14) Qui est chargé du contrôle des centrales de dilution des produits d'entretien ? y a-t-il une feuille d'émergence pour le suivi ?

Réponse Direction :

Le contrôle des centrales de dilution des produits d'entretien est réalisé par une société prestataire qui réalise des contrôles 2 à 3 fois par année.

- 15) Il n'est pas possible d'ouvrir les fenêtres en soirée et la nuit au SSNA car il y a beaucoup d'insectes qui rentrent. Pouvez-vous apporter une solution à ce désagrément ?

Réponse Direction :

Nous allons étudier la pose d'une moustiquaire.

- 16) Suite à la question 6 de la commission RP du 19 décembre concernant la sonnette de la radiologie de Roscoff, vous nous indiquez qu'il n'y a pas de solution technique alors qu'il est possible de l'acheter pour 49€. Vous deviez étudier la faisabilité d'un affichage pour indiquer la prise en compte de la sonnette, cependant 6 mois plus tard rien n'a changé. Nous vous demandons de faire le nécessaire.

Réponse Direction :

La situation est prise en compte, une solution va rapidement être apportée.

- 17) Le déploiement de Doctolib pour les rendez-vous de radiologie sur le site de Roscoff va-t-il régler le problème des prises de RDV en triple ?

Réponse Direction :

Un travail est mené afin de répondre à cette problématique.

18) De nombreux badges n'étaient plus actifs depuis fin mai sur le site de Ty Yann pour les salariés de jour et de nuit. Pouvez-vous l'expliquer ? y a-t-il une vérification à faire ? Si oui, auprès de qui ?

Réponse Direction :

Tout badge inutilisé pendant un mois est automatiquement désactivé. Une demande de réactivation est alors nécessaire.

19) Suite à la mise à jour de sillage dans la nuit du 27 mai, prévu initialement de 5h à 8h. Les salariés de nuit du site de Ty Yann se sont retrouvés en difficultés car la mise à jour a commencé à 1h et la procédure dégradée n'a pas fonctionné correctement. Quelles solutions peuvent être apportées ?

Réponse Direction :

Des passages dans les services de soins sont prévus cet été afin de sensibiliser les équipes au contrôle et à la mise à jour des procédures dégradées.

20) Quand sera effectif le transfert des chambres des stagiaires de Saint-Luc à Perharidy ?

Réponse Direction :

Le transfert des chambres stagiaires du site de Saint-Luc à celui de Perharidy est prévu avant la fin du mois de juillet 2026.

21) Comment expliquez-vous qu'un CDI voulant augmenter son temps de travail n'a pas été prioritaire par rapport à un CDD ? La grille de recrutement a-t-elle été respectée ?

Réponse Direction :

La grille de recrutement prévue dans notre accord GEPP est bien respectée. Le salarié en CDI travaille déjà à temps complet.

Questions Pôle Médico-Social

22) Quand seront installées les fontaines à eau sur le site de la retraite ?

Réponse Direction :

Les fontaines à eau sur le site de la retraite sont installées.

23) Suite à la commission du mois de mars, comment expliquez-vous que les 4 IDE n'aient toujours pas reçu la prime pour la réalisation des certificats décès ?

Réponse Direction :

Toutes les IDE qui ont suivi la formation dans le cadre du plan de développement des compétences de la Fondation ont reçu la prime formation (après réception de l'attestation de formation). La situation des salariés qui ont effectué cette formation en dehors du plan de développement des compétences sera étudiée.

24) Quant est-il de l'installation du badge sur la porte du vestiaire titulaire de Keraudren ?

(en attente depuis plusieurs mois)

Réponse Direction :

Les poignées à badges sont en place et seront activées jeudi 16 juillet. Une note aux salariés a été rédigée aujourd'hui en ce sens.

Questions Pôle Social

25) Quand comptez-vous modifier les compteurs équitime pour les salariés de Ker Liamm ? (Compteur mis en heures et non en jours)

Réponse Direction :

Le développement est en cours. Les premiers essais ont mis en évidence la nécessité d'effectuer des ajustements sur le support Equitime.

26) Nous constatons qu'il n'y a toujours qu'un seul véhicule pour la maison rose de Ker Liamm, pouvez-vous nous donner une date pour un nouveau véhicule ?

Réponse Direction :

La situation sera étudiée rapidement avec le responsable du service.

Questions Pôle Ressources

27) Nous constatons que les tenues des salariés de la restauration de la retraite ne sont pas adaptées. Quelles solutions comptez-vous apporter pour régler la situation ?

Réponse Direction :

Une nouvelle commande a été réalisée, avec une livraison prévue en septembre.

28) Pouvez-vous modifier le planning de l'accueil de Roscoff afin que les salariés ne partent pas en vacances d'été un dimanche ?

Réponse Direction :

L'organisation des départs en congé s'effectue en concertation avec la responsable de service au regard de l'organisation du travail sur la période d'absence. Nous demanderons à la responsable de service de revoir le planning avec l'équipe.

29) Suite à la question 26 de la commission du 30 avril, pouvez-vous nous expliquer pour quelle raison vous attendez le déménagement de la cardiologie et le SSR loco/neuro soient en activité alors que le poste est vacant depuis le 6 mars et qu'il n'y a pas de rapport avec ces services ? Le poste à 0,5 ETP a-t-il été pourvu ?

Réponse Direction :

Le poste à 0.5 ETP est actuellement pourvu en CDD. Le poste CDI sera mis à l'affichage début septembre.

30) Où en sont les travaux du service admission de Roscoff ? (Insonorisation, étagère, peinture en attente)

Réponse Direction :

L'insonorisation est terminée, les étagères seront livrées en septembre et les travaux de peinture restent à réaliser.

31) Qui est chargé des plannings de cuisine sur Lannouchen ?

Réponse Direction :

Les plannings de la cuisine de Lannouchen sont réalisés par M. Estorges, qui assure actuellement une période de passation avec M. Guillou.

32) Comment expliquez-vous que malgré l'interruption des plannings sur la période estivale, les salariés de la cuisine de SVL aient toujours des semaines blanches alors qu'ils ont également les congés payés ? (Cela entraîne des compteurs très négatifs en fin d'année)

Réponse Direction :

Le service des ressources humaines va rencontrer le responsable restauration pour réétudier les cycles de travail.

33) Quand les accès Equitime seront donnés à la chef d'équipes des ASI sur le site de SVL ?

Réponse Direction :

Les accès ont été attribués par le service des ressources humaines en accord avec le responsable de ce service.

- 34) Suite à la question 33 de la commission du mois de mars, avez-vous échangé avec les responsables ? Quand allez-vous attribuer une boîte aux lettres à la lingerie ?**
Au 11 juin, il y a bien une boîte disponible sur le site de Roscoff

Réponse Direction :

La disponibilité d'une boîte aux lettres sera vérifiée avant son attribution au service lingerie.

- 35) Le chariot de transport d'eau et de fruits / légumes de Perharidy vers Saint-Luc est-il arrivé ? (Question 27 de la commission du 30 avril)**

Réponse Direction :

Les recherches se poursuivent afin de trouver un chariot répondant aux mêmes caractéristiques que le précédent.

- 36) Pourquoi les nids de mouette ne sont plus stérilisés sur le site de Roscoff ?**

Réponse Direction :

Les nids accessibles sur le site de Roscoff sont systématiquement traités. Toutefois, seule la stérilisation des œufs de goéland argenté est autorisée ; celle des œufs de goéland brun et de goéland marin est interdite.

- 37) Qui est en charge du nettoyage des bâtiments et des fenêtres extérieures sur le site de Roscoff et à quelle fréquence ?**

Réponse Direction :

Le nettoyage des bâtiments et des fenêtres extérieures sur le site de Roscoff est réalisé par la société Via Sevel Services. Elle intervient une à deux fois par an.

38) Est-ce qu'un alternant a le droit d'avoir des congés supplémentaires pour réviser son examen en plus des congés payés ?

Réponse Direction :

Le salarié en alternance dispose de 5 jours ouvrables de congé supplémentaires pour la préparation de ses examens. Ce congé doit être pris au cours du mois précédant les épreuves finales.

39) Pourquoi le technicien de dialyse en arrêt maladie depuis le mois de mai n'est pas remplacé ?

Réponse Direction :

Une organisation a été mise en place afin de pallier l'absence temporaire.

40) Nous vous rappelons que pour les changements de planning pour les chauffeurs, il y a un délai de prévenance de 7 jours en cas de changement.

Réponse Direction :

Nous vous confirmons le délai de prévenance de 7 jours et veillerons à l'application de celui-ci (sauf contexte d'urgence).

41) Comment expliquez-vous qu'il n'y avait pas de chauffeur avant 11h le lundi 20 juin ? (2^{ème} fois au mois de juin)

Réponse Direction :

Nous n'avions pas identifié ce besoin sur le planning.

SUD

Questions transversales

42) Avez-vous pris une décision quant à la présence d'un CUI au sein de l'espace culturel de Roscoff ?

Réponse Direction :

La présence d'un Contrat Unique d'Insertion au sein de l'espace culturel est en cours de réflexion.

43) Pourriez-vous trouver une solution pour que les distributeurs de protections hygiéniques marguerite soient correctement approvisionnés sur Roscoff ?

Réponse Direction :

Les distributeurs marguerites sont mis à disposition par la Fondation et sont toujours alimentés sur le site de Roscoff. Les sites sur lesquels sont installés ces distributeurs ont été identifiés lors des Négociations Annuelles Obligatoires.

44) Comment sont comptabilisées les heures prises en AJPP sur Equitime ?

Réponse Direction :

Les heures en AJPP sur Equitime sont valorisées comme du temps travaillé.

45) Est-il possible de réserver un vélo à partir du samedi plutôt que du lundi s'il y a une disponibilité ?

Réponse Direction :

Il n'est pas possible de réserver un vélo à partir du samedi. En effet, le vélo mis à disposition ne pourrait pas être contrôlé et remis en état.

46) Pourriez-vous installer un sol lavable sous les appareils de cardio/muscu (sport au travail) au niveau du gymnase ?

Réponse Direction :

L'installation d'un sol lavable sous les appareils de cardio-musculation est prévue d'ici la fin de l'année, en réutilisant notamment le revêtement de sol du service HTP.

47) Pourriez-vous nous dire quand seront achevés les travaux de la véranda jaune sur le site de Roscoff ?

Réponse Direction :

Les travaux de la véranda jaune sont en cours. Leur achèvement dépend de l'intervention d'entreprises extérieures, aucune date de fin de chantier n'est arrêtée à ce jour.

48) Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est la prime fonctionnelle ? Qui la perçoit, en précisant les modalités d'attribution ? quel est le taux appliqué ? quelle est sa Fréquence ?

Réponse Direction :

La prime fonctionnelle, versée mensuellement à certains métiers, est calculée sur la base de la valeur du point.

49) Pourriez-vous faire un rappel concernant l'utilisation de sillage et de la conduite de confidentialité à tenir entre les différents services ? (Ne pas aller voir les dossiers des patients hospitalisés dans un autre service)

Réponse Direction :

Nous rappellerons que tout accès illégitime constaté fera l'objet d'une sanction disciplinaire.

50) Lorsqu'un salarié est hospitalisé dans un cadre ambulatoire, quelle est la procédure pour ne pas perdre les jours de carences ?

Réponse Direction :

Pour bénéficier du maintien de salaire dans un cadre ambulatoire, il est nécessaire d'avoir une ancienneté d'une année puis de délivrer un justificatif médical au service RH, un bulletin d'hospitalisation précisant l'heure d'entrée, l'heure de sortie et le fait d'une intervention médicale.

51) Vous n'avez pas répondu à la question n°52 du mois d'Avril : Dans quel vestiaire vont aller les salariés des services poly/loco/ Neuro et cardio ?

Réponse Direction :

Les salariés de SMR Cardiologie utiliseront les vestiaires du service SMR Pédiatrie. Les salariés du service SMR Locomoteur/Neurologie utiliseront les vestiaires du service SMR Locomoteur.

Questions pôle sanitaire

52) Concernant votre réponse à la question n° 47 de la commission du mois d'Avril, s'agit-il seulement des professionnels soignants concernées par la formation d'éducation thérapeutique pour pouvoir saisir des cotations sur CORA ?

Réponse Direction :

Dans le CSAR (nouvelle nomenclature qui va remplacer définitivement le CSARR au 01/01/2027), les métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture ne dispose pas d'un code intervenant et le code 88 « Autres intervenants » est supprimé. Ces métiers ne peuvent pas coder d'acte de réadaptation.

Cela s'explique par la formation de ces métiers centrés sur la prise en charge des Activités de la Vie Quotidienne.

Leurs interventions auprès des patients sont intégralement valorisées via les scores de dépendance du patient.

2 exceptions à cela :

- Si un personnel de ces métiers a suivi la formation de 40h sur l'éducation thérapeutique,
 - Le code intervenant 80 « Autres intervenants formés à l'éducation thérapeutique » est utilisé
 - Les droits Cora sont ouverts pour coder en CSAR uniquement cette activité spécifique pour laquelle il a été formé
- Si un personnel de ces métiers a suivi une formation spécifique « validante » sur :
 - Prise en charge non médicamenteuse de la douleur
 - Thérapie familiale
 - Thérapie psychocorporelle
 - Le code intervenant 81 « Autres professionnels formés à des prises en charge particulières » est utilisé
 - Les droits Cora sont ouverts pour coder en CSAR uniquement l'activité spécifique pour laquelle il a été formé

53) Pourquoi les aides-soignantes, auxiliaires de puériculture ne peuvent pas être cotées ?

Réponse Direction :

Nous vous prions de vous référer à la réponse de la question 52.

54) Un recrutement est-il en cours après le départ du médecin du polyvalent gériatrie de Roscoff ?

Réponse Direction :

Ce recrutement prioritaire pour la Fondation est en cours.

55) En l'absence de Mme Baron et de Mme Le Bihan, quel est le cadre qui gère le pool et la pharmacie ?

Réponse Direction :

A titre exceptionnel, Monsieur JEGO interviendra directement pendant ces différentes absences.

56) Avez-vous envisagé de mettre des volets extérieurs sur le nouveau service loco neuro (Protection // chaleur) ?

Réponse Direction :

Il n'est pas prévu de mettre des volets extérieurs sur le nouveau service SMR Locomoteur/Neurologie.

57) Comptez-vous modifier le dénivelé entre le nouveau service poly neuro loco et le service RTO ? (FSEI réalisée)

Réponse Direction :

Le dénivelé entre le nouveau service polyvalent Locomoteur/Neurologie a déjà été modifié. Il est prévu d'établir une signalétique matérialisant la pente.

58) Des rideaux en tissu ont été installés dans les nouvelles chambres et dans la salle kiné du service poly / loco/ neuro. Comment vont-ils être nettoyés /désinfectés ? vont-ils être déplacés pour permettre de basculer les fenêtres en oscillo-battant ?

Réponse Direction :

Le degré d'ouverture en oscillo-battant a été diminuée pour permettre la fermeture du volet.

59) Un volet de la chambre 16 de la Neurologie est cassé depuis trois mois, malgré les nombreuses relances des salariés et de la cadre. Rien n'a été fait malgré les chaleurs extrêmes. Pourriez-vous faire les réparations rapidement ?

Réponse Direction :

Une réparation provisoire a été réalisée dans l'attente des nouvelles pièces.

60) Les patients du nouveau service polyvalent/loco/neuro de Roscoff se plaignent beaucoup auprès des salariés de ne pas avoir de connexion internet. Pensez-vous mettre des répéteurs wifi dans ce service ?

Réponse Direction :

La demande de devis a été réalisée pour installer une antenne.

61) Pensez-vous changer les fenêtres côté mer du nouveau service loco neuro ?

Réponse Direction :

Les fenêtres côté mer ont été remplacées en 2019. Il n'est pas envisagé de nouveaux changements.

62) Il semblerait que toutes les fenêtres neuves du nouveau service de cardiologie doivent être remplacées ? est-ce exact ? si oui, cela va-t-il retarder le déménagement de ce service ?

Réponse Direction :

Les fenêtres côté mer ont été remplacées en 2019. Un nouveau remplacement n'apporterait pas d'amélioration significative en matière d'efficacité thermique. Différentes solutions sont actuellement à l'étude.

63) Est-ce que le problème de ventilation a été résolu à la piscine (odeur de chlore importante) ?

Réponse Direction :

Le problème de ventilation de la piscine est résolu.

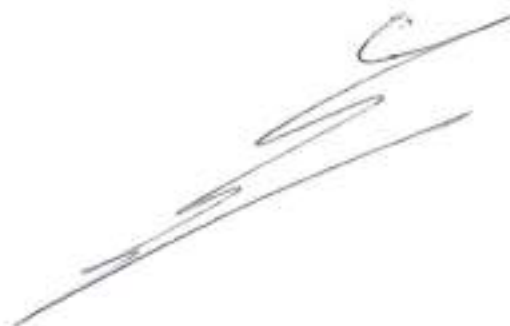
Questions pôle ressources

64) Avez-vous l'intention de changer les deux plexiglas installés sur les vitrines réfrigérées du self de Roscoff (mise en dépannage pour remplacer les deux vitres en verre cassées) ?

Réponse Direction :

Le remplacement des deux plexiglas des vitrines réfrigérées du self de Roscoff est prévu. Une demande de devis a été réalisée.

Éric ESNAULT,
Directeur des Ressources Humaines



La prochaine réunion de la Commission des Réclamations aura lieu le :
Le jeudi 24 septembre 2026 à 09h00 – Salle du Conseil Site de Saint Vincent Lannouchen
Les questions sont à transmettre à Monsieur Eric ESNAULT (eric.esnault@ildys.org)
Avant le vendredi 18 septembre à 17h00